XIXe ANNÉE — N° 6 256 — DIMANCHE 26 JANVIER 1908

LA CROIX
DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES — 24, Grande-Rue 24. — 25, Rue des Ursulines — 5 CENTIMES

Bureaux — LILLE, 15, RUE D'ANGLETERRE, 15, LILLE. — TÉLÉPHONE : 672 — (POUR PARIS : 5, rue Bayard, 5)

ADVENIAT REGNUM TUUM

Dieu protège la France!

La Journée

A la Chambre, aujourd'hui vendredi, discussion mouvementée des diverses interpellations sur le Maroc.

—o—

Le Sénat s'est ajourné à mardi.

—o—

La nomination de M. Combes comme président de la Commission sénatoriale d'enquête sur la liquidation des Congrégations et du groupe de la gauche démocratique radicale et radicale-socialiste produit dans le monde politique une certaine émotion.

—o—

Une note communiquée à l' « Agence Havas » annonce la clôture de l'assemblée des évêques du Sud-Ouest.

Les prélats sont repartis.

Le procès-verbal sera envoyé à Rome dans quelques jours.

—o—

ETRANGER. — La chaloupe de l' « Amsterdam », qui transportait 18 personnes, perdue dans la brume, a été retrouvée.

— Le défilé des témoins à charge continue au procès Nozi.

— M. Schollaert a prononcé à la Chambre belge un discours en faveur de l'expansion du Congo.

— A Berlin, M. de Bülow ne songe pas à démissionner.

ROME

Par dépêche de notre correspondant particulier :

Affaires ecclésiastiques et Secrétairerie d'Etat

Une note officielle du Vatican dément la nouvelle donnée par plusieurs journaux au sujet des réformes dans les charges les plus hautes du Vatican. Rien ne sera changé pour le moment, Mgr Scapinelli restant à la direction de la secrétairerie des affaires ecclésiastiques extraordinaires, et Mgr Canali devant remplacer Mgr della Chiesa à la secrétairerie de l'Etat, aussitôt que l'archevêque de Bologne aura pris possession de son siège.

Intervention dans une grève

Les dames catholiques de Rome ont intervenu avec succès dans la grève des brodeuses sur or.

Un certain nombre de ces ouvrières font partie de l'association du patronage des ouvrières, qui compte à Rome plus de 2 000 membres effectifs. La marquise Patrizi, leur présidente, travaille ces jours-ci avec un admirable dévouement à résoudre le conflit, visitant personnellement les ouvrières, les entrepreneuses de travail et les maisons fournissant le travail.

Des avantages considérables ont été obtenus par l'arbitrage des dames catholiques touchant les salaires, les heures de travail et le repos dominical, tandis que la Chambre du travail socialiste s'est efforcée d'envenimer et de prolonger le conflit.

Retard

Nous recevons de plusieurs régions des lettres de plaintes relativement au quatrième trimestre des allocations dues au clergé pour 1907 qui n'est pas encore payé.

Et nous disons nous aussi : Pourquoi ce retard ?

Les vieux os de M. Clemenceau

A divers symptômes, il est aisé de prévoir que M. Clemenceau ne fera pas de vieux os au ministère.

Tombera-t-il sur l'interpellation marocaine ? Tombera-t-il sur une autre question ? Tombera-t-il aujourd'hui ou demain ? Je ne saurais le dire ; mais il tombera prochainement.

Il ne tombera ni pour les fautes qu'il a commises, ni pour les abus dont il s'est rendu coupable, ni pour de nouvelles fautes ou de nouveaux abus ; il tombera parce que le vent de la majorité souffle à sa chute.

Quoi qu'il fît depuis son avènement, il était toujours blanc ; quoi qu'il fasse désormais, il sera toujours noir. Tout lui était zéphyr, tout lui sera aquilon. Il a trop duré ; sa longévité lasse les impatients de sa succession. Ils en ont assez d'attendre.

Il ne vaut aujourd'hui ni plus ni moins qu'hier ; il sera entré au pouvoir on ne sait comment ; il en sortira on ne sait pourquoi.

Ceux de province qui, peu au courant de la fragilité des grandeurs dues aux faveurs parlementaires, s'étaient attachés à son sort, en disant de lui : « C'est un homme », en seront quittes pour s'en détacher, en disant : « Il n'y avait rien dans ce cerveau. » Et ils réserveront à son successeur de dire de lui, comme ils avaient dit de M. Clemenceau : « Enfin, voilà un homme ! »

Les échecs partiels ne lui sont déjà plus ménagés ; il s'y était fait, et les subissait en beau joueur ; mais le temps des coups d'épingle est passé ; l'heure du coup de poignard approche ; et celui-là, on ne peut pas avoir l'air de ne pas le recevoir, on en meurt.

Comment sera-t-il donné ? En pleine poitrine ou « dans le dos », comme disait M. Combes, qui connaissait la manière, pour avoir frappé tant d'officiers de la sorte ? Peu importe, il sera donné.

M. Berteaux, ses lieutenants, lui, M. Combes s'y assoit à la présidence de la gauche démocratique du Sénat, et à celle de la Commission de liquidation des Congrégations ; et quand on a M. Berteaux et M. Combes contre soi, on peut boucler ses malles.

Voilà ce qu'est devenue la vie parlementaire.

Contre son usage, M. Combes a porté son premier coup par devant, il faut le reconnaître, en donnant son appui à la demande d'enquête proposée par M. Le Provost de Launay sur le pillage des Congrégations. « C'était un beau geste », me disait récemment un ami.

Que la politique fût à plus haute dose que la probité dans ce beau geste ; qu'il visât plus directement M. Clemenceau, et celui qui avait appelé le ministère Combes un « gouvernement abject » que la restauration de la justice en France, cela ne fait pas de doute pour moi, et c'est ce que j'objectai à mon ami. Mais cela n'empêche pas que, sans en scruter le mobile, le geste d'où peuvent sortir la lumière sur des forfaits et la réparation des iniquités est un beau geste.

Bien qu'il n'en eût pas l'habitude, M. Combes le fit bien.

Il en a été récompensé hier par l'attribution de la présidence de la Commission d'enquête.

Là, il a accentué son beau geste, en lui imprimant une apparence d'intention équitable, qui, pour nous surprendre, ne nous a pas moins réjoui : « La Commission d'enquête va-t-elle enfin jeter quelque lumière sur les infamies dont les Congrégations ont été victimes ? » nous sommes-nous demandé pour la première fois depuis qu'on les spolie et qu'on les accable à merci.

Je passe, en effet, sur sa première déclaration, un peu exorbitante : « J'ai été le premier à appliquer la loi sur les associations, je ne l'ai jamais fait dans un esprit de spoliation. »

Cela, je ne puis le croire, bien qu'il en dise : Il a été sourd à leurs plaintes ; il a fermé la porte à ceux qui les lui portaient, fussent-ils sénateurs ou députés ; il s'est montré brutal, violent et impitoyable envers elles ; il a poussé plus loin qu'aucun la persécution contre elles.

C'est le passé, que nous n'avons pas le droit d'oublier sans doute, mais c'est le passé. Nous le notons, et nous arrivons aussitôt à la seconde déclaration de M. Combes qui concerne le présent et l'avenir.

Une occasion m'est fournie de réparer les abus que j'ai constatés, et je tiens à en profiter. Je me suis livré à une étude approfondie de la question, notamment en ce qui concerne la possibilité sur l'actif des liquidations, de fournir des pensions et des secours aux anciens congréganistes.

Ainsi ce prétendu milliard des Congrégations, qui devait pourvoir aux retraites ouvrières, à l'amélioration du sort des travailleurs, à tout, n'a même pas fourni de quoi donner les modestes pensions et secours, dus et promis aux anciens congréganistes.

Le pillage a eu lieu sous le ministère de M. Combes et sous les suivants. Il faut que M. Combes soit tombé du pouvoir et qu'il ambitionne d'y remonter pour s'en apercevoir. S'il y était encore, il ne le verrait pas.

Enfin, il le voit, et c'est un miracle qu'il le voie.

La vision est donc plus claire dans l'opposition qu'au pouvoir.

Aussi, ne voyant aucun inconvénient à la chute de M. Clemenceau, nous souhaitons vivement que M. Combes ne rentre jamais au pouvoir pour y perdre la clarté de vues qu'il a acquise dans l'opposition.

Au pouvoir, il s'est distingué par ses méfaits.

Dans l'opposition, il se distingue par ses hauts faits.

Pour sa renommée et dans l'intérêt du pays, qu'il y reste, éloigné à jamais du pouvoir.

J. B.

L'ASSEMBLÉE DES EVÊQUES DU SUD-OUEST

Questions abordées — Relation à Rome — Pas d'assemblée plénière — Le modernisme

La note suivante est communiquée à ce sujet par l'*Agence Havas* :

Bordeaux, 24 janvier. — Les délibérations des évêques du Sud-Ouest, réunis à l'archevêché de Bordeaux, ont pris fin jeudi vers 5 heures.

On croit savoir que cette réunion régionale a abordé les questions suivantes : devoir du clergé et moyens de le généraliser ; séminaires et mesures à prendre pour les repeupler ; églises, diverses hypothèses et solutions appropriées à cette question ; écoles libres et écoles officielles ; conduite à tenir envers chacune d'elles ; presse : action à exercer et propagation des vrais journaux catholiques non politiques ; conférences libres sur des sujets sociaux et religieux ; fondations, responsabilités, évolution et conduite à tenir vis-à-vis des bénéficiaires de ces dons.

Le rapport sur les études qu'a poursuivies la réunion de Bordeaux pendant ces deux journées sera envoyé à Rome dans quelques jours, mais il n'est point question pour le moment d'en communiquer la substance aux autres réunions épiscopales tenues dans les diverses régions et ce, parce qu'il a été estimé préférable de laisser à chaque assemblée une spontanéité complète afin qu'elle traite comme elle l'entendra les différentes questions déjà examinées par les évêques du Sud-Ouest.

Rome prendra connaissance des rapports qui lui seront envoyés à l'issue des réunions régionales, et s'arrêtera, si elle le juge nécessaire à une décision. Mais on ne saurait, quant à présent, préjuger de l'avis du Saint-Siège, et l'en redire à nouveau aujourd'hui — renseignements pris à une source autorisée — qu'il ne se tiendra pas d'assemblée générale de l'épiscopat français, à moins que des circonstances nouvelles n'obligent le Pape à la demander aux archevêques et aux évêques.

On apprend aussi que la réunion des évêques du Sud-Ouest n'a pas voulu se séparer sans renouveler son adhésion entière à la condamnation du modernisme, mais elle a ajouté, pour répondre à certaines attaques peu sincères, que le Souverain Pontife, en condamnant le modernisme, n'a condamné ni la saine progrès ni indistinctement toutes les idées modernes. C'est à l'Encyclique elle-même qu'elle emprunte cette déclaration.

NN. SS. Germain (de Toulouse) et Ricard (d'Auch), ainsi que NN. SS. Pelgé (de Poitiers) et de Beauséjour (de Carcassonne) ont quitté Bordeaux jeudi. Les autres prélats partent aujourd'hui.

Souscription à la Société immobilière

Dès hier, le total de deux millions a été dépassé.

Les promesses de souscriptions, jeudi soir, atteignaient 2 144 800 francs.

Nous avons eu jeudi :

1	souscripteur de	100	actions
1	—	60	—
2	—	50	—
2	—	40	—
1	—	33	—
1	—	30	—
1	—	25	—
12	—	20	—
1	—	17	—
2	—	15	—
4	—	12	—
55	—	10	—
1	—	9	—
4	—	8	—
3	—	7	—
7	—	6	—
116	—	5	—
12	—	4	—
63	—	3	—
113	—	2	—
163	—	1	—

Parmi les faits touchants qui ont accompagné la souscription, nous ne pouvons résister au plaisir de signaler qu'un groupe d'ouvriers amis, n'ayant pas les ressources nécessaires pour souscrire une action, comme c'eût été leur désir, ont recueilli entre eux les honoraires de plusieurs messes qu'ils ont fait célébrer pour l'œuvre de la bonne presse.

Que Dieu leur rende au centuple cette touchante charité !

Voici la lettre que nous écrit Mgr l'évêque d'Arras :

Cher Monsieur,

Vous connaissez assez mes sentiments en ce qui concerne la mission de la bonne presse, pour estimer que je ne saurais demeurer étranger à l'effort généreux qui se manifeste en ce moment.

Veuillez m'inscrire pour *dix actions*. Si mes ressources actuelles le permettaient, j'apporterais davantage à l'œuvre. Du moins, je suis heureux de m'associer ainsi quelque peu au dévouement que vous professez et qu'a toujours professé votre famille envers la sainte Eglise et la France chrétienne.

Daignez agréer, cher Monsieur, l'assurance de ma respectueuse sympathie.

† ALFRED,
évêque d'Arras.

S. G. Mgr l'évêque de Grenoble nous écrit de son côté :

Cher Monsieur,

Quelques charges qui pèsent sur moi dans mon grand diocèse, je ne veux pas, je ne puis pas me désintéresser de la souscription que vous avez ouverte en faveur de la *Croix*, pour la placer sous l'égide d'une Société immobilière et lui permettre ainsi de continuer son œuvre. Veuillez m'inscrire pour cinq actions de cent francs, dont je tiens le montant à votre disposition.

Veuillez agréer, cher Monsieur, les nouvelles assurances de mes respectueux et dévoués sentiments.

† PAUL-EMILE,
évêque de Grenoble.

Mgr Eyssautier, évêque de La Rochelle, souscrit en ces termes :

Monsieur le directeur,

Mes ressources ne me permettent pas de répondre dans la très large mesure que je voudrais à votre appel. Vous réserverez bon accueil à ma modeste contribution. Je souscris cinq actions, et je crois que vous serez débordé. Il vous faudra réduire la part de chaque souscripteur. L'œuvre est éminemment populaire et comment n'avoir pas pleine confiance en vous !

Avec mes bien respectueux hommages et l'expression d'une reconnaissance profonde tant au nom du diocèse qu'en mon nom personnel, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma particulière estime et de mon meilleur dévouement.

✠ JEAN-AUGUSTE,
Evêque de La Rochelle et Saintes.

GAZETTE

La générosité protestante!..

Une petite commune de l'Ardèche — que l'on nous prie de ne pas nommer — compte sur 877 habitants, 110 catholiques. Les autres sont protestants.

Ceux-ci devaient, cette année, verser des cotisations pour payer leur pasteur. La plupart de ceux-ci se sont alors faits derbistes pour n'être pas astreints à la contribution de leur culte.

Les derbistes, en effet — protestants logiques — n'ont pas de pasteurs. Ils se réunissent pour l'*assemblée* le dimanche et le vendredi. Là, le plus illuminé de l'assistance fait le prêche et communique à ses coreligionnaires ce que « lui révèle le Saint Esprit ».

On ne demandait qu'un franc de contribution à ces protestants. Par suite de leur conversion en masse la somme nécessaire au pasteur n'a pas été atteinte.

Un maire modèle

Les croix sont arrachées partout. Mais dans un village de la Sarthe, à Avoise, les habitants ont voulu, à la suite d'une mission planter une croix. Leur maire, M. de Bastard, s'est fait lui-même leur interprète : « Catholiques, a-t-il dit, nous avons voulu attester notre foi catholique, glorieux héritage qu'avec la grâce de Dieu nos pères se sont transmis d'âge en âge ».

Nous ne pouvons pas citer tout le discours de M. de Bastard, expression d'une foi profonde et indignée par la persécution présente.

En voici la conclusion :

« A Avoise, la croix sera le symbole de la réparation. C'est dans cette pensée qu'obéissant à la voix de notre conscience, et cachant que nous répondions à la voix de vos consciences, nous avons fait ériger cette image du Dieu crucifié.

» Hommes d'Avoise, nous en confions la garde à votre foi et à vos énergies. »

Vie mouvementée

La vie de certains personnages placés au second plan ouvre parfois des aperçus bien précieux sur l'histoire. C'est ce qui apparaît au *Contemporain* de cette semaine (1), dans la vie mouvementée de la duchesse de Parme, sœur aînée du comte de Chambord, dont le fils Robert Ier vient de mourir récemment.

Sa mère l'avait présenté à son père, le duc de Berry, mourant d'un coup de poignard, et il l'avait bénie avec effusion. Devenue mère, elle présentera ses quatre enfants à bénir à son mari, le duc de Parme, expirant aussi d'un coup de poignard.

Elle fut duchesse de Parme par la mort de Marie-Louise (en 1847) et elle déploya des qualités d'administrateur extraordinaires : l'Etat était menacé de banqueroute, elle paya les dettes, diminua les impôts, réduisit la dette publique des deux tiers, multiplia les établissements de bienfaisance, fut expulsée par les Piémontais, et ceux-ci, ayant liquidé, eurent un boni de 8 millions. A imiter.

(1) Louise de France, duchesse de Parme. Prix, 6 fr. 10; port, 0 fr. 65. On en, 6 francs. — Les 297 biographies-illustrées parues forment 36 volumes pour 64 fr. reliés 96 fr.

La question marocaine à la Chambre

Séance du vendredi 24 janvier

Public des grands jours : plus d'une heure avant la séance, toutes les tribunes et galeries du public sont archicombles.

La tribune diplomatique elle-même est au complet.

Séance à 3 heures. M. Brisson préside.

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations : 1° de M. Jaurès sur la politique que le gouvernement entend suivre au Maroc et sur les instructions données par le gouvernement au général d'Amade ; 2° de M. Ribot sur la politique du gouvernement au Maroc ; 3° de M. Pinault relative aux dernières événements du Maroc.

M. Jaurès

M. Jaurès. — Je viens demander au gouvernement et à la Chambre de dégager solidairement la France, par un acte courageux et clair, de la responsabilité [illegible] elle n'entendait tous les jours davantage.

M. Vaillant. — Très bien !

M. Jaurès. — Notre intervention au Maroc, nous l'avons dit souvent, n'a d'autre résultat que de grouper contre la France toutes les

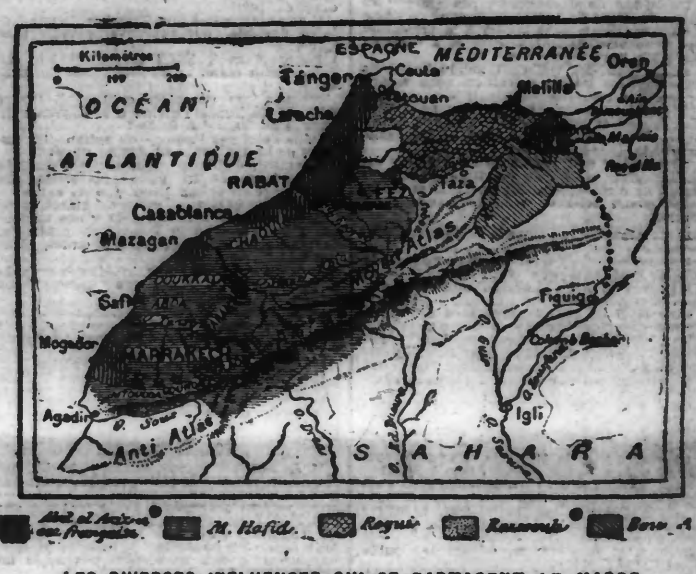

LES DIVERSES INFLUENCES QUI SE PARTAGENT LE MAROC

(Carte mise à jour d'après les récentes nouvelles)

FACE AU DEVOIR!

Tous deux eurent vite reconnu, par précautions dont ils s'entouraient, qu'ils étaient de même race et de même esprit. Ils devinèrent que l'un pouvait être utile à l'autre, et s'ils ne s'inspiraient réciproquement qu'une médiocre confiance, ils calculèrent, chacun de son côté, qu'il fallait tirer parti de cette rencontre.

La connaissance se fit ainsi. Trouver quelqu'un qui fût au courant de ce qui se passait à Brivonne et des on-dit concernant le châtelain, était une bonne fortune pour Stultz, qui, désespérant de découvrir Mrs Merwan et son neveu, était décidé à frapper un grand coup sans tarder. Les papiers étaient détruits (il pensait que, grâce aux précautions qu'il avait prises, on ne pourrait les reconstituer). Mrs Merwan pouvait réparaître : ses revendications ne seraient admises par aucun tribunal.

Peu à peu, Stultz découvrit en son compagnon un homme informé, mais aussi un allié ; il se livra bientôt tout entier.

Cornille n'avait rien laissé percer des motifs qui le poussaient à déclarer la guerre à M. de Viremont, et Stultz avait assez montré son jeu pour que Marius pût comprendre la véritable situation.

Après tout, c'était là une manière comme une autre de voir disparaître les Viremont du pays. Ceux-ci étaient revenus au château pour des raisons d'économie. Riches de nouveau, ils s'en iraient au plus tôt.

Seulement l'héritage ne pouvait jamais échoir que dans seize mois. Là était le point faible de la combinaison. Mais, avec la perspective assurée d'entrer en possession des millions, il n'y avait qu'à reprendre la grande vie en transformant en revenu le reste du capital !

Certes, Cornille eût préféré tout autre moyen qui eût satisfait davantage sa haine de sectaire ; mais, tout en bousculant le maire, il s'en méfiait, à plus d'un point de vue. L'héritage de la vieille tante pouvait, au premier embarras d'argent (et Letanneur n'était pas loin de la vérité en affirmant que Pauleau était « gueux comme un rat ») être préféré par ce dernier aux écharpes et aux décorations de toutes les couleurs qui ornent l'estomac et la boutonnière, mais ne remplissent pas le portefeuille.

— Nous ne tenons ces gens-là que par un fil, avait-il déclaré à Pierret.

De plus, M. le maire n'était pas l'homme qui saurait créer de toutes pièces le grrrand complot ou la scène à faire !

Deux chemins menaient au même but, sur chacun il plaçait un instrument de destruction !

Les nouveaux compères étaient descendus du train juste au moment où l'incendie éclatait. Ils s'étaient mêlés aux curieux, se gardant bien d'offrir leur aide, et se tenant d'ailleurs assez loin pour qu'aucune flammèche ne pût s'égarer sur leur précieuse personne.

Lorsque l'émotion se fut calmée, Stultz se dirigea vers le château, et demanda à voir M. de Viremont.

— Monsieur est malade et ne reçoit personne.

Telle fut la réponse laconique.

Ceci était fort simple et tout naturel, pourtant la déconvenue fut telle que Stultz se sentit profondément découragé.

Combien de temps durerait cette maladie!

Les questions qu'il posa à ce sujet, en cherchant à les rendre le moins indiscrètes qu'il put, le firent néanmoins regarder de travers par le valet de chambre, celui-là même qui l'avait introduit à Paris dans le cabinet de son maître et qui eût quelque vague réminiscence de cette visite insolite et singulièrement troublante.

Cornille avait proposé de mettre son disciple Pierret à la disposition de Stultz et avait, en même temps, convoqué Charlot, avec lequel il avait eu, un peu auparavant, un entretien assez long et très mystérieux.

Ils l'avaient repris en cette soirée tragique tandis que Stultz expliquait à Pierret ce qu'il attendait de lui.

— Vous m'avez fait faire une sottise, Monsieur Cornille, protestait Charlot.

Le délégué se rebiffa.

— A qui donc crois-tu parler ? demanda-t-il en le toisant ; dire que je t'ai fait faire une sottise, c'est supposer que je suis capable d'en faire une ! Tâche de bien te mettre dans la tête que nous avons les yeux sur tous ceux qui refusent de nous servir ou nous servent mal. Tu veux retourner à Châteaupons ? Soit : il faut y vivre : pour y vivre, il faut une place; pour avoir une place, il faut m'obéir. Tu n'avais qu'à t'y prendre plus adroitement et à ne pas choisir l'instant où le jeune de Viremont était hors de la propriété et où tout le monde pouvait le rencontrer pour te glisser dans ses prés et tirer des coups de feu, puis ensuite t'en aller clamer bien haut que les châtelains chassaient en temps prohibé sur des terres non closes et tiraient à balle !

— J'ai été surpris. Je ne l'avais pas vu ! Il était tout près de ce maudit chien !

— Il faut voir ce que l'on doit voir. Pourquoi as-tu blessé ce chien ? Une affaire désagréable pouvait sortir de là ! Si le plomb s'était égaré sur cette femme et sur cet enfant, et que l'on se fût saisi de toi ? Qu'est-ce que tu aurais été raconter devant le juge ? Que c'était moi qui t'avais ordonné de tirer ? peut-être ?

Charlot baissait la tête, ne sachant que répondre. Il avait été jaloux de son frère cadet, qui, sans se donner de mal, récoltait quelque argent et de belles promesses, aussi s'était-il rendu au premier appel du délégué. Maintenant, il ne lui plaisait pas de s'être donné un maître.

Ce n'étaient certes pas les scrupules qui l'étouffaient, et, quand Védarique avait dit à Chevreux : « Va porter des conseils à tes fils ! » il frappait juste.

Charlot, depuis quelque temps, était devenu un véritable sauvage ! il mâchonna entre ses dents :

— Un coup de fusil va quelquefois plus loin ou plus près qu'on ne vise.

Cornille préféra-t-il ne pas entendre ?

Il n'insista pas.

. . . . . .

Ce soir-là, il y eut un jeune front qui se pencha vers la pauvre Marguerite Chevreux, étendue sur son lit, les mains tremblantes et claquant des dents, tandis que ses fils intriguaient et que ses filles caquetaient. C'était le front de Mlle de Viremont !

XXVII

« Mon cher ami,

» Je ne suis pas l'oubliteux que ta dernière lettre vient accuser d'ingratitude au milieu du nouveau monde !

» Je ne suis pas non plus l'homme chanceux, le milliardaire en expectative que tu supposes !

» Je travaille et j'étudie. Certains verront dans cette phrase une répétition de la même idée. Je travaille *matériellement* pour me faire la situation *matérielle* nécessaire à la vie du corps et pour tenir la place et le rang que j'ai occupés; car je ne me trouve nullement avoir déchu parce que je suis entré dans les usines de Westinghouse.

» Veux-tu chercher là un symbole ? Certes, l'industrie qui enrichit l'Américain, autour duquel les badauds d'Europe ont cessé de faire cercle pour être témoins d'excentricités qu'on attribuait jadis au parfait Yankee, ne peut mieux converger que vers la création du frein, de cet instrument de préservation, de mesure et de bon sens qui modère les forces utilisées de la nature.

» J'étudie, parce que les périls de l'heure présente vont nous obliger à emprunter beaucoup au pays libre qu'est l'Amérique.

» En réalité, l'Américain n'aime pas plus la liberté que le Français ne l'apprécie ! Mais il a le sens pratique nécessaire pour en user.

» Donc, j'observe et je marche de surprise en surprise !

» Te souviens-tu de Jacques d'O...? A dix ans, alors que nous nous efforcions de sangler nos vestes bleu de roi, que nous nous escrimions à nouer nos cravates et à donner à nos casquettes le célèbre renfoncement qui en fait bien la plus seyante et la plus française des coiffures, Jacques était pour nous le type de l'élégance raffinée.

» Il passait alors ses vacances dans un vieux manoir féodal, dont les perfectionnements modernes avaient fait une merveille. Ce blondin, en grandissant, voyait s'écouler deux mois de liberté entre sa mère et « Monsieur l'abbé »...

» Il y a huit jours, je me trouvais face à face avec lui...

» Sa mère s'est remariée et, comme elle jouissait de tout l'usufruit de la fortune paternelle, Jacques a eu la fierté de ne rien demander à celle qui ne portait plus le même nom que lui, et qui partageait avec un autre les revenus des biens de son premier époux. N'ayant à faire qu'une seule année de service militaire à cause de son passage dans une école commerciale, Jacques, en sortant de la caserne, prit la première place qu'il put trouver et que tant d'autres eussent jugée inacceptable.

» Ouvrier à huit sous l'heure dans une succursale européenne de Westinghouse ! De là, il passa à Pittsburg ; pendant deux mois, il fit partie de l'équipe de nuit.

» Il ne voulut rien ignorer des difficultés, des souffrances de la vie du prolétaire...

» Jacques est un chrétien, mon cher ami, tout simplement, le chrétien que *l'on ne veut pas être !*

(*A suivre.*)

EDMOND COE.

(Droits de traduction et de reproduction réservés.)